

## Lettre ouverte

### au prescripteur l'ARS et au décideur le ministère

Les syndicats CGT des établissements de l'AAC ont décidé au vu de la situation, de tout mettre en œuvre pour mobiliser les personnels et usagers afin que cessent les lourdes menaces qui pèsent sur l'Association Ambroise Croizat et par voie de conséquence sur notre mission de service public qui y est associée.

Nous vous alertons, tant l'ARS que le ministère des affaires sociales et de la santé, sur votre responsabilité quant aux risques encourus de maltraitance que vous faites porter sur les salariés comme sur les usagers qui sont très inquiets de la situation.

Alors que nous nous sommes rassemblés massivement le 22 septembre au ministère et le 8 novembre face à l'ARS, nous sommes très surpris et mécontents que notre demande de rendez-vous auprès de l'ARS soit restée lettre morte. Est-ce là toute la considération que porte le prescripteur aux forces vives des établissements ? Une telle attitude en dit long sur le mépris qu'affiche l'ARS sur le règlement de la situation qui nous concerne aussi.

Nous ne comprenons pas, alors qu'un protocole vient récemment d'être acté entre les trois acteurs principaux pour une sortie de crise, que l'ARS ne prenne pas assez en compte les efforts et les avancées en réponse aux difficultés.

Le ministère qui nous a reçus le 22 septembre nous avait réaffirmé son intention de nous soutenir dans une situation, où quoi qu'il arrive, la CGT resterait le gestionnaire. Nous sommes dubitatifs quant au positionnement de l'ARS qui continue à faire peser des pressions voire des menaces d'injonctions alors que nous sommes dans une construction tripartite de résolution des problématiques.

N'y a-t-il pas là comme une imposture, un marché de dupes, qui voudrait nous faire croire que le prescripteur serait le garant de la bonne conduite à tenir, exigeant la sécurité et la qualité de nos prestations, sans nous affecter des moyens suffisants pour y parvenir.

Toute la démarche engagée par la direction pour répondre aux situations de manquement relevées par l'HAS et les objectifs positionnés par le protocole demande de dégager des moyens exceptionnels pour remettre à flot la maternité. Sinon la mise en œuvre induira inmanquablement une augmentation du déficit qui sera préjudiciable pour la suite.

Nous réaffirmons que notre histoire a été et est le moteur de notre savoir faire, que notre expérience est reconnue dans le champ de nos missions. Les résultats de nos activités font de nous des établissements socialement responsables, dès lors que les financements sont à la hauteur des besoins.

**Nous syndicats CGT, salariés, usagers, réaffirmons notre demande d'être reçus...**

Cette lettre est en ligne sur :

<https://www.change.org/p/l-ars-et-au-minist%C3%A8re-lettre-ouverte-au-prescripteur-l-ars-et-au-d%C3%A9cideur-le-minist%C3%A8re-2b0bb646-afd2-4cff-aa94-78b1bf28e213>

toutes les informations concernant la suite de notre action se trouve sur le site :

<https://laisseznoustravaillerenpaix.wordpress.com/>, et le lien pour signer la lettre en ligne



NOM

PRENOM

SIGNATURE



Hôpital Pierre Rouquès  
Les Bluets



Centre Louis Gatignon



Centre Jean-Pierre Timbaud



Centre Suzanne Masson